



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 76920

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, les propositions adoptées à l'unanimité le 28 juin 2005 pour réformer la protection de l'enfance par la mission d'information parlementaire de l'Assemblée nationale sur la famille et les droits de l'enfant, Il souhaite notamment savoir si, afin d'améliorer la prise en charge des enfants et de leur famille, il envisage de préciser la notion d'intérêt de l'enfant à travers un guide de bonnes pratiques qui définisse les carences éducatives dont le mineur peut faire l'objet.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76920

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10119